

Certifié conforme
5/5/2

Société @ROSE D'ASIE

SARL au capital de 2 000 Euros

Siège social : 181 RUE ORDENER, 75018 PARIS

RCS N° 841 178 890 PARIS

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
01/07/2025**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ,

Et le PREMIER JUILLET,

A QUATORZE heures,

Les associés de la société à responsabilité limitée @ROSE D'ASIE se sont réunis en assemblée extraordinaire au siège social, sur convocation faite par la gérante le 13/06/2025.

Madame Guoying CHU (née ZHANG), préside la séance en sa qualité de gérant démissionnaire.

Sont présents les associés :

- Madame Chunxue ZHANG
- Madame Wen VONGTHAVY (née XU)

Les associés présents ou représentés sont propriétaires de :

- Madame Chunxue ZHANG

Propriétaire de..... 50 parts sociales,

- Madame Wen VONGTHAVY (née XU)

X.W

297

2.C.X

Propriétaire de..... 50 parts sociales,

Soit un total de..... 100 parts sociales.

Madame le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Madame le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale extraordinaire est le suivant :

ORDRE DU JOUR

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- DEMISSION DE Madame Guoying CHU (née ZHANG) DE SES FONCTIONS DE GERANT
- NOMINATION DE LA NOUVELLE GERANCE
- MIS A JOUR DES STATUTS

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- le rapport du gérant ;
- les accusés réception des lettres de convocations ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports mentionnés ci-dessus. Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale accepte la démission de Madame Guoying CHU (née ZHANG) de ses fonctions de gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

297

X. W

2 CX

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de nommer gérant de la Société:

Madame Wen VONGTHAVY (née XU), née le 04/10/1967 à Shanghai CHINE, demeurant 129 Boulevard Massena 75013 PARIS, de nationalité Chinoise

La durée des fonctions de gérant prend effet à partir de ce jour est fixée pour une durée indéterminée.

Madame Wen VONGTHAVY (née XU) déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de mettre à jour des statuts selon la cession de 50 parts sociales de Madame Guoying CHU (née ZHANG) à Madame Wen VONGTHAVY (née XU) et le changement de gérant de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Chunxue ZHANG

zhang chunxue

Madame Guoying CHU (née ZHANG)

zhang guoying

Madame Wen VONGTHAVY (née XU)

Wen Vongthavy